

INÉGAUX FACE AU CORONAVIRUS

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

PIERRE TIRCHER
NICOLAS ZORN



OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS
des **in**égalités

Évaluer • Éclairer • Éveiller

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités éclaire avec des connaissances scientifiques vulgarisées les réflexions et les prises de décision qui concernent les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie.

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

Direction, recherche et rédaction : Nicolas Zorn, *directeur général*

Recherche et rédaction : Pierre Tircher, *chercheur*

Appui à la recherche : Elmer van der Vlugt, *chercheur*, Jessica Gosselin, *chercheuse* et Anne-Marie Morel, Dt.P. M.Sc., *conseillère en politiques publiques (ASPQ)*

Édition et révision linguistique : Marie Lamarre, *conseillère en valorisation de la recherche*

Mise en page et diffusion : Geneviève Joseph, *responsable des communications*

En partenariat avec :



**mission
inclusion**



OXFAM
Québec

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :

Pierre Tircher et Nicolas Zorn (2020), « Inégaux face au coronavirus : constats et recommandations », Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Observatoire québécois des inégalités
à l'Université de Montréal
3744 Jean-Brillant, bureau 515.26
Montréal, QC
H3T 1P1

© Observatoire québécois des inégalités, 2020



Sommaire exécutif

- **Certains groupes sociodémographiques sont davantage touchés** par la COVID-19 et la crise tant sanitaire que socioéconomique qui en découle, comme les femmes, les personnes âgées ou en situation de pauvreté, certains groupes ethnoculturels comme les communautés d'origine asiatiques, les communautés autochtones éloignées, ainsi que les personnes ayant une maladie respiratoire, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques. Cette analyse propose un survol de ces conséquences, ainsi que des mesures concrètes pouvant être adoptées pour en limiter l'impact.
- Les **conditions associées à la pauvreté** affectent directement la santé des personnes, ce qui pourrait les rendre plus **vulnérables à la contamination**. Elles sont également plus nombreuses à occuper des emplois précaires et à faible revenu requérant un contact humain direct, augmentant leur exposition aux risques.
- Selon les dernières estimations, 10 % de la population québécoise **ne parvient pas à couvrir ses besoins de base**. De plus, près de **la moitié de la population canadienne** considère être à un chèque de paie de la faillite personnelle en cas d'imprévu.
- L'**isolement social** actuel affecte plus particulièrement certains groupes, dont les personnes âgées et les individus ayant déjà un faible réseau social. Au Québec, **19 % des personnes de 65 ans et plus** et **22 % des personnes vulnérables** ne bénéficiait pas d'un soutien social fort avant la crise sanitaire.
- **Les femmes seraient plus vulnérables aux conséquences des pandémies**, notamment parce qu'elles sont surreprésentées dans les emplois en santé et services sociaux, et la surcharge de travail domestique et parental risque d'accroître leur charge mentale.
- Outre les nombreuses initiatives gouvernementales annoncées, plusieurs mesures additionnelles pourraient être adoptées, dont Parmi les mesures pouvant être adoptées, comme la **création d'un comité consultatif** réunissant les principaux experts et organisations œuvrant auprès des plus vulnérables pour identifier en temps réel les enjeux auxquels ces groupes font face, la **production d'analyses pour mieux évaluer leurs besoins et l'impact des politiques**.
- D'autres mesures sont également envisageables, notamment le **renforcement de la coopération internationale**, un **soutien accru aux organismes communautaires**, un effort national de **recrutement de bénévoles à distance et de don de matériel informatique** pour réduire l'isolement des personnes vulnérables.
- Notons également **la protection face aux créanciers**, notamment par un moratoire temporaire sur les obligations financières désormais impossibles à atteindre pour les personnes les plus durement touchées et en s'assurant que les agences de crédit ne pénalisent pas la cote de crédit de ces personnes.

Table des matières

Sommaire exécutif	1
Mise en contexte.....	3
Enjeux sociaux.....	4
Dangerosité du virus	4
Système de santé et accès aux soins.....	5
Isolement social.....	6
Fermeture des frontières	6
Enjeux économiques	8
Couverture des besoins de base	8
Secteurs économiques vulnérables.....	8
Personnes réfugiées et demandeurs d’asile	9
Prestations de retraites	10
Mesures potentielles.....	11
1. Ralentir la contamination	11
2. Couvrir les besoins de base	12
3. Soutenir les secteurs économiques touchés.....	13
4. Protéger des créanciers.....	13
5. Réduire l’isolement social	14

Mise en contexte

En seulement deux mois, le coronavirus est passé d'une menace lointaine à une pandémie mondiale doublée d'une inévitable récession, qui affectera toutes les facettes de notre société. Si cette crise inédite obligera l'ensemble de la population à faire des sacrifices, certains groupes sociodémographiques seront plus touchés que d'autres. Cette analyse propose un survol des principaux effets probables de la crise sanitaire provoquée par la propagation de la COVID-19 au Québec et au Canada, ainsi que des mesures concrètes pouvant être adoptées pour en limiter les conséquences.

Ce portrait ne peut à lui seul couvrir la façon dont les plus vulnérables de notre société seront affectés par l'ensemble des enjeux socioéconomiques actuels et émergeants. Afin d'éclairer les réflexions et les prises de décision, des études additionnelles et des évaluations d'impact des politiques adoptées seraient probablement requises, notamment en termes d'analyse différenciée selon les caractéristiques de vulnérabilité.

Groupes les plus vulnérables au virus et à la crise socioéconomique



Personnes âgées



Femmes



Personnes en situation de pauvreté



Résidents étrangers



Communautés autochtones éloignées



Maladies chroniques ou immunodéprimées

Enjeux sociaux

La crise sanitaire actuelle affectera tout le monde, mais certains groupes seront davantage touchés, tant par le virus lui-même que par les conséquences négatives qu'il aura sur le système de la santé, sur l'isolement social et sur la fermeture des frontières.

Dangerosité du virus

L'OMS reconnaît que le virus n'atteint pas les individus de la même manière. Ainsi, pour certaines personnes au système immunitaire robuste, tels les enfants et les jeunes adultes, la COVID-19 ne semble pas présenter de dangerosité aussi élevée que pour les personnes âgées. En effet, « les personnes âgées et les personnes déjà atteintes d'autres maladies – l'hypertension artérielle, les maladies pulmonaires, le cancer, le diabète ou les cardiopathies – semblent être gravement atteintes plus souvent que les autres¹ ».

Une étude chinoise effectuée auprès de près de 45 000 victimes de la COVID-19² semble confirmer cette affirmation. Elle révèle que le virus infecte de manière égale les gens de tout âge, les hommes et les femmes. Parmi ces 45 000 personnes, environ 2% en sont décédés, soit 900 personnes. Alors que 0,5 % des personnes atteintes de moins de 49 ans ont succombé à l'infection, plus de 1 % des 50-59 ans, près de 4 % des 60-69 ans, 8 % des 70-79 ans et 15 % des 80 ans et plus sont décédées. L'âge semble donc effectivement jouer un rôle important sur le taux de mortalité. Cela dit, les personnes plus jeunes sont malgré tout à risque d'être hospitalisées et d'avoir des séquelles aux poumons ou à leurs organes, selon une récente analyse du *Center for Disease Control*³, aux États-Unis. Dans cet échantillon, les personnes âgées de 20 à 44 ans ont même été hospitalisées à un rythme plus élevé que celles de plus de 75 ans, même si le taux de mortalité était inférieur pour les plus jeunes.

« Si la COVID-19 s'avère plus dangereuse lorsque la santé des individus infectés est fragile, une attention particulière devrait alors être portée sur les personnes en situation de pauvreté »

Si la COVID-19 s'avère plus dangereuse lorsque la santé des individus infectés est fragile, une attention particulière devrait alors être portée sur les personnes en situation de pauvreté⁴. En effet, les conditions associées à la pauvreté telles que l'insécurité économique, le stress et la

¹ Organisation mondiale de la santé. *Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) : questions-réponses*. [En ligne](#).

² Chinese Center for Disease Control and Prevention (2020). « The Epidemiological Characteristics of an Outbreak of 2019 Novel Coronavirus Diseases (COVID-19) — China, 2020 ». *China CDC Weekly*, 2(x). [En ligne](#).

³ Centers for Disease Control and Prevention. « Severe Outcomes Among Patients with Coronavirus Disease 2019 (COVID-19) — United States ». *Morbidity and Mortality Weekly Report*. 12 Février – 16 Mars, 2020. [En ligne](#).

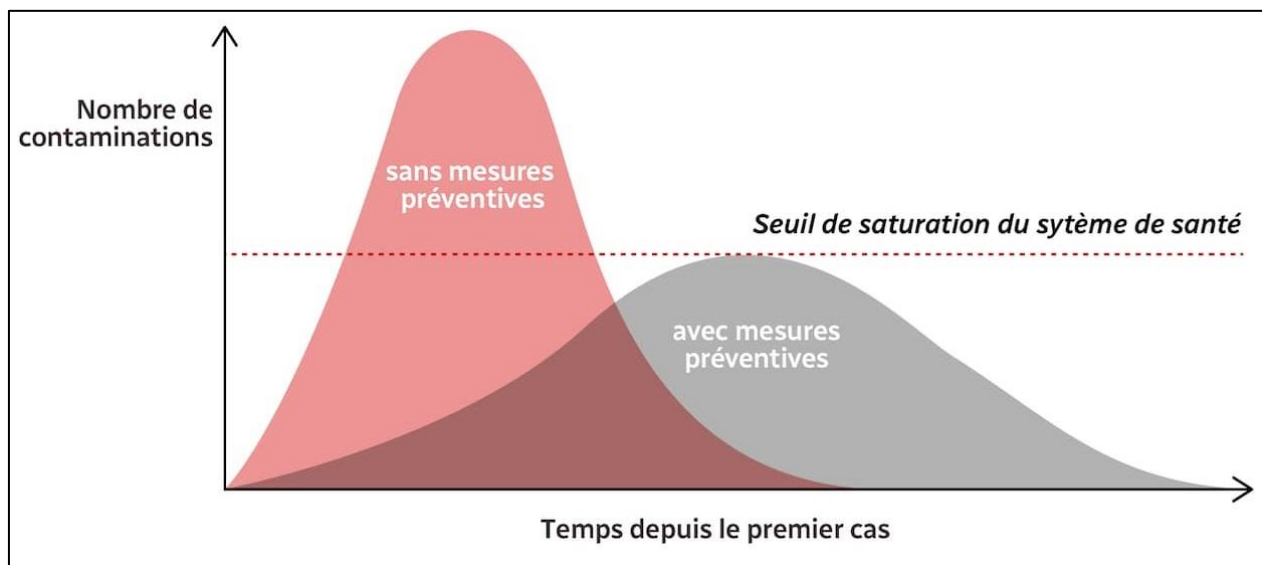
⁴ Collège québécois des médecins de famille (2015). *La pauvreté : Outil pour les médecins de famille du Québec*. En ligne ; Mental Health Foundation (s.d.). *Mental health statistics: poverty*. En ligne.

malnutrition⁵ affectent directement la santé des personnes, ce qui pourrait les rendre plus vulnérables à la contamination. Ces personnes sont également plus nombreuses à occuper des emplois à faible salaire et instables, comme ceux du secteur des services par exemple, qui nécessitent un contact humain direct et l'utilisation des transports en commun. Ces facteurs augmentent donc les risques pour ces personnes d'être contaminées.

Système de santé et accès aux soins

Dans les derniers jours, des mesures exceptionnelles ont été prises pour ralentir la propagation du virus. Leur objectif premier est de soulager le système de santé des effets d'une augmentation brutale de contaminations, une dynamique fréquente lors des épidémies. Ce concept peut se résumer par l'expression « aplanir la courbe » (*flatten the curve*), tel qu'illustré dans la figure ci-dessous.

Évolution d'une épidémie avec ou sans mesures préventives



Source : Radio-Canada.

Cette figure illustre deux courbes comprenant le même nombre de contaminations : l'une sans mesures préventives et l'autre, avec des mesures. On observe que laissée à elle-même, l'épidémie imposerait un poids impossible à soutenir sur notre système de santé. Une telle éventualité serait ravageuse pour les personnes plus vulnérables au virus. Les individus infectés qui présentent moins de chances de survie risqueraient alors de ne pas avoir accès aux équipements et aux services leur permettant de s'en sortir. Par ailleurs, même si elles ne sont pas directement touchées par la crise, les personnes souffrant de maladies chroniques considérées non-urgentes subiront le report de leurs soins de santé dans le cas où les hôpitaux et cliniques sont submergés, ce qui peut entraîner des complications.

⁵ Pierre Tircher (2020), « Évolution des profils des bénéficiaires des Banques alimentaires du Québec », Montréal : Observatoire québécois des inégalités. [En ligne](#).

Isolement social

Les plus récentes mesures d'isolement social ont mené à la fermeture des écoles et de plusieurs lieux publics, au télétravail volontaire ou obligatoire, à la mise en quarantaine suite à un retour de voyage ou par simple précaution. Si l'ensemble de la population traversera une période où les contacts humains seront moins fréquents, certains groupes de la population seront davantage touchés par ces mesures, en particulier les personnes âgées et celles ayant déjà des interactions sociales réduites, telles les personnes marginalisées ou moins nanties.

Notons à cet égard que le risque d'être isolé socialement augmente lorsque l'on se trouve en situation de faible revenu et avec l'âge⁶. Ainsi, le pourcentage de la population québécoise ne bénéficiant pas d'un soutien social élevé serait de 12 %, comparativement à 19 % pour les 65 ans et plus et 22 % pour les moins nantis. Rappelons également que le confinement au domicile peut représenter un risque pour certaines personnes. Par exemple, dans le cas d'un ménage comportant un conjoint ou des parents violents, l'isolement induit une situation de laquelle une victime ne peut s'extraire, d'autant que les enfants ne sont plus en contact avec des institutions – les garderies et les écoles – qui sont dans l'obligation de signaler un abus.

Impact marqué pour les femmes

La revue médicale *The Lancet* faisait valoir dans un article que les femmes sont plus vulnérables face aux pandémies, notamment parce qu'elles sont surreprésentées dans les emplois des secteurs des services et de la santé et des services sociaux⁸. Au Québec en 2017, 80 % de la main-d'œuvre de ce secteur était féminine. *The Lancet* souligne ainsi l'importance d'adopter une analyse différenciée selon le genre lorsque l'on observe l'impact de la crise actuelle. Par ailleurs, la fermeture des écoles et des garderies ainsi que la nécessité de planifier davantage les achats du ménage pour réduire les sorties pourraient ajouter un poids supplémentaire sur les épaules des femmes qui, règle générale, s'occupent davantage de la gestion domestique et des enfants. Le récent rapport d'Oxfam⁹ sur les inégalités dans le monde indique que le travail de soin non rémunéré incombe majoritairement aux femmes.

Fermeture des frontières

Dans un effort de réduction de la propagation du virus, plusieurs pays dont le Canada ont restreint les entrées, voire fermé complètement leurs frontières. Les restrictions de déplacement internationaux et les situations de crise socio-sanitaire dans certains pays généreront de l'anxiété pour les personnes dont la vie et le réseau social ne se limitent pas au

⁶ Nadine Maltais. « Quelques données sur les liens sociaux au Québec » [présentation]. 22^e Journées annuelles de santé publique, 5 décembre 2018. [En ligne](#).

⁷ Statistique Canada. « Emploi selon le groupe professionnel, résultats selon le sexe, Québec, Ontario et Canada » [tableau]. *Enquête sur la population active, 2019*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), mis à jour le 11 février 2020. [En ligne](#).

⁸ OXFAM International. *Cinq faits choquants sur les inégalités extrêmes: aidez-nous à redistribuer les cartes*. [En ligne](#).



Canada. En plus du stress que peut générer la situation ici, ces personnes devront également composer avec celle dans leur pays d'origine, où leur famille et proches résident. À cet égard, l'inquiétude peut découler tant de la difficulté d'obtenir des informations que de l'impossibilité de ne pouvoir les retrouver de sitôt.

Certaines communautés autochtones isolées du Nord du Québec pourraient subir les contrecoups de la réduction du trafic aérien. Des voix se sont élevées à cet égard pour rappeler la vulnérabilité de cette population face au risque de propagation du virus étant donné le surpeuplement dans les logements de certaines communautés et les conditions de vie et de salubrité inférieures en comparaison du reste de la population canadienne⁹. Pour pallier ces difficultés, les communautés autochtones plus isolées comptent en grande partie sur le transport par avion pour les soins et le ravitaillement.

« Les personnes d'origine chinoise ou asiatique sont aussi susceptibles d'être affectées par cette pandémie, victimes de stigmatisation et de gestes violents »

Les personnes d'origine chinoise ou asiatique sont aussi susceptibles d'être négativement affectées par cette pandémie, étant donné que le virus a émergé d'une province chinoise. D'une part, les entrepreneurs de cette communauté peuvent être boudés par certains de leurs clients méinformés. D'autre part, ces personnes peuvent être victimes de stigmatisation et de gestes violents.

⁹ Teresa Wright. « Coronavirus : défis importants pour les communautés autochtones ». *La Presse*, 13 mars 2020. [En ligne](#).

Enjeux économiques

Cette section recense les difficultés particulières auxquelles seront confrontées les personnes à faible revenu face aux mesures de quarantaine en vigueur, l'effet négatif potentiel que pourrait imposer la crise actuelle sur le marché du travail québécois, ainsi que les risques qui peuvent peser sur d'autres segments de la population.

Couverture des besoins de base

D'emblée, soulignons que 10 % de la population québécoise – ou 812 000 personnes – ne parvenait pas à couvrir ses besoins de base en 2018¹⁰. Ces personnes à faible revenu ne peuvent se prémunir des conséquences d'une mise en quarantaine de manière comparable au reste de la population. Sans coussin financier pour parer aux imprévus, il leur est en effet plus difficile de faire des réserves de nourriture et de biens essentiels et sont par conséquent très sensibles aux risques sociaux – maladie, accident, licenciement – pouvant réduire leur revenu.

« Les personnes à faible revenu ne peuvent se prémunir des conséquences d'une mise en quarantaine de manière comparable au reste de la population »

Dans de tels cas, non seulement il leur est déjà difficile de couvrir leurs besoins de base comme se nourrir et se loger, mais ces personnes sont également vulnérables aux obligations de leurs créanciers. Rappelons que près de la moitié de la population canadienne considère être à un chèque de paie de la faillite personnelle en cas d'imprévu¹¹. La crise fait donc peser sur les personnes à faible revenu un risque encore plus important, tant sur leur santé que sur leurs revenus qui risquent d'être sévèrement affecté par le ralentissement de l'économie.

Secteurs économiques vulnérables

Contrairement aux crises financières dont les effets peuvent se concrétiser après un certain temps, celle induite par la COVID-19 provoque des effets déjà visibles. Ainsi, des secteurs qui comprennent un grand nombre d'employés à faible salaire, au statut précaire, aux avantages sociaux limités, sans protection syndicale et à qui il n'est pas nécessairement permis d'avoir recours au télétravail seront les plus sévèrement touchés par le ralentissement économique à venir. Or, les personnes à faible revenu ne peuvent se permettre de voir leur temps de travail réduit, ou leur revenu suspendu.

Nous pouvons ainsi penser au secteur de la restauration, de l'hôtellerie, ainsi que celui du commerce de détail. En effet, le gouvernement du Québec annonçait il y a quelques jours la

¹⁰ Samir Djidel, Burton Gustajtis, Andrew Heisz, Keith Lam, Isabelle Marchand et Sarah McDermott (2020). *Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation*. Ottawa : Statistique Canada. [En ligne](#).

¹¹ Sean Simpson. « Nearly Half of Canadians (48 %) Are \$200 or Less Away from Financial Insolvency ». *Ipsos*, 28 octobre 2019. [En ligne](#).

fermeture de bars et d'autres lieux publics¹². Si cette annonce est nécessaire pour limiter le risque de propagation, les personnes employées dans ces secteurs requerront un soutien financier qui leur permettra de garder la tête hors de l'eau durant cette période, étant donné leur faible accès à des prestations d'assurance-emploi ou à des congés payés¹³. Il est à noter que les annonces des gouvernements québécois et canadiens devraient palier une partie de ces enjeux, mais la question reste ouverte si la crise devait s'étendre sur plusieurs mois, voire sur plus d'une année.

Le secteur communautaire semble également faire les frais de la crise actuelle¹⁴. Les organismes sans but lucratif soulignent que la mise en quarantaine les prive de la main-d'œuvre bénévole et des événements de levée de fonds sur lesquels ils comptent en grande partie pour assurer leur fonctionnement. Or, ces organismes viennent en aide aux plus vulnérables de telle sorte qu'un affaiblissement des services qu'ils offrent se traduirait automatiquement en un affaiblissement de leurs bénéficiaires, des populations déjà vulnérables à l'origine.

Personnes réfugiées et demandeurs d'asile

Certaines personnes présentent un risque accru de se retrouver en situation de faible revenu. C'est le cas des réfugiés qui, outre le fait de devoir composer avec le déracinement de leur pays d'origine, se retrouvent souvent à plus faible revenu que le reste de la population¹⁵. Or, plusieurs organismes ont relevé des lacunes quant à l'accès aux soins de santé des personnes réfugiées¹⁶, ce qui pourrait non seulement affecter leur bien-être, mais également accroître les risques de propagation du virus. Les préjugés et la stigmatisation pourraient également poser un sérieux défi pour ces populations vulnérables alors que certains les associent au virus¹⁷.

« Plusieurs organismes ont relevé des lacunes quant à l'accès aux soins de santé des personnes réfugiées, ce qui pourrait non seulement affecter leur bien-être, mais également accroître les risques de propagation du virus »

¹² David Rémillard. « Québec ordonne la fermeture des bars, cinémas et autres lieux publics ». *Radio-Canada*, 15 mars 2020. [En ligne](#).

¹³ David Macdonald (2020). *COVID-19 and the Canadian workforce Reforming EI to protect more workers*. Ottawa : Centre canadien de politiques alternatives. [En ligne](#).

¹⁴ Baptiste Ricard-Châtelain. « Des organismes communautaires frappés de plein fouet ». *Le Soleil*, 16 mars 2020. [En ligne](#).

¹⁵ Conseil canadien pour les réfugiés. *Did you know...? Facts about refugees and refugee claimants in Canada*. [En ligne](#).

¹⁶ Conseil canadien pour les réfugiés. *Des lacunes dans l'accès aux soins de santé pour les réfugiés persistent* [Communiqué]. 4 décembre 2014. [En ligne](#) ; Direction régionale de santé publique de Montréal (2019). *Portrait montréalais - demandeurs d'asile, réfugiés et migrants à statut précaire à Montréal : des nouveaux arrivants vulnérables*. [En ligne](#).

¹⁷ « Xénophobie et racisme liés à la pandémie de maladie à coronavirus de 2019-2020 ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. [En ligne](#). (Page consultée le 19 mars 2020)

Prestations de retraites

La crise actuelle touche également les marchés financiers, qui subissent de lourdes pertes¹⁸. De plus, les banques centrales ont annoncé une baisse de leurs taux directeurs pour soutenir l'activité économique tant que la crise perdurera¹⁹. Cette situation n'est pas sans implications pour les personnes proches de la retraite et celles qui y sont déjà, en particulier si les prestations proviennent de régimes à cotisations déterminées qui dépendent des rendements de leurs fonds d'investissements. Ainsi, certains pays comme les Pays-Bas²⁰ et la Belgique²¹ envisagent une baisse des pensions pour assurer la solvabilité de leurs fonds. Il est possible qu'une telle situation soit également envisagée au Québec. Quant aux bénéficiaires de régimes à prestations déterminées, des régimes de retraite dont les prestations ne sont pas liées aux rendements des fonds d'investissement – principalement ceux des employés du secteur public²² – seraient à l'abri de telles préoccupations.

¹⁸ La presse canadienne. « Nouveau plongeon des marchés boursiers ». *La Presse*, 16 mars 2020. [En ligne](#).

¹⁹ Agence France-Presse. « La Fed baisse son taux directeur à une fourchette de 0 à 0,25 % » *La Presse*, 15 mars 2020. [En ligne](#).

²⁰ Reuters. « Coronavirus – Des pensions de retraite vont baisser aux Pays-Bas ». *Boursorama*, 16 mars 2020. [En ligne](#).

²¹ Valéry Mahy. « L'épargne-pension touchée aussi par le coronavirus ». *RTBF*, 16 mars 2020. [En ligne](#).

²² Nathalie Mongeau. « Les régimes de retraite offerts dans les entreprises de 200 employés et plus: résultats de la collecte 2017 de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec ». *Institut de la statistique du Québec*, Février 2019(14). [En ligne](#).

Mesures potentielles

Les nombreux enjeux exposés jusqu'ici laisseront les plus vulnérables au virus particulièrement exposés. Ces défis sont toutefois surmontables ou atténuables si des mesures volontaristes sont adoptées. Soulignons malgré tout à grands traits que les gouvernements québécois et canadiens semblent avoir adopté depuis peu cette voie et ne lésinent pas sur les moyens pour diminuer l'ampleur des conséquences sociales et économiques de cette crise sanitaire.

1. Ralentir la contamination

Les mesures de confinement et d'isolation – volontaires ou imposées par les autorités publiques – font œuvre utile pour ralentir le rythme de propagation du virus et éviter une surcharge du système de santé. Un bon nombre des recommandations émises par les institutions de santé publiques nationales et mondiales ont été adoptées ou sont en voie de l'être. Cela dit, les mesures de confinement et la quarantaine pourrait perdre en efficacité si la crise tend à se prolonger, puisque la population pourrait défier certaines des contraintes imposées par les autorités publiques malgré leur nécessité : « Initialement, les gens acceptent bien ces mesures, mais elles risquent de ne plus être respectées lorsqu'elles se prolongent²³. »

- Il semble donc particulièrement approprié de poursuivre **l'adoption de mesures basées sur la science et recommandées par les autorités de santé publique**. Afin de maintenir l'acceptabilité sociale de ces mesures, la prise de décision gagne à rester transparente, mais aussi à **intégrer l'avis des populations touchées**, en consultant minimalement les organisations représentant leurs perspectives.
- Afin de réduire le risque d'infection pour les personnes âgées et autres groupes à risques, **les épiceries et pharmacies pourraient avoir des plages horaires spécifiquement réservées pour leurs clientèles dont la santé est plus à risque vis-à-vis du virus**, comme c'est le cas en Irlande²⁴.
- Le virus cessera effectivement d'être une menace lorsqu'il sera contenu à l'échelle de la planète. Le **renforcement de la coopération internationale** permettrait d'aider les pays aux moyens plus limités pour lutter contre l'épidémie, sous forme d'aide matérielle ou financière, mais également de partage bidirectionnel de connaissances et d'expertise.

²³ Benoît Mâsse. « Les facteurs sociétaux d'une épidémie, incluant les impacts économiques, constituent le talon d'Achille des réponses actuelles au COVID-19 ». *Options politiques*, 27 février 2020. [En ligne](#).

²⁴ Orlaith Clinton. « Coronavirus: West Belfast Iceland set aside special opening hours for elderly customers ». *BelfastLive*, 15 mars 2020. [En ligne](#).

2. Couvrir les besoins de base

Même dans un contexte normal, un nombre non négligeable de personnes ne parvient pas à couvrir ses besoins de base. La crise actuelle renforce encore davantage la vulnérabilité de ces personnes : des mesures pour assurer leur bien-être matériel et psychologique pourraient donc être envisagées pour les soutenir dans ce contexte de crise.

- À cet effet, il semblerait opportun de **créer un comité consultatif réunissant les principaux experts et organisations œuvrant auprès des plus vulnérables**, notamment les moins nantis, les Autochtones, les femmes, les personnes itinérantes et migrantes, ainsi que les personnes âgées ou ayant une santé à risque. Ce comité aurait pour mandat d'identifier en temps réel les enjeux que vivent actuellement ces groupes et de soutenir les gouvernements dans la conception de solutions adaptées.
- Des **études additionnelles** pour approfondir les enjeux vécus par ces populations et des **évaluations d'impact des politiques adoptées**, notamment en termes d'analyse différenciée selon les caractéristiques de vulnérabilité, permettraient également d'éclairer les réflexions et les prises de décision.
- Les **organismes du secteur communautaire** vivent une période difficile depuis le début de la crise, tant par les enjeux financiers et organisationnels qu'ils vivent, mais aussi par le manque d'outils technologiques requis pour le télétravail et par la perte des nombreux bénévoles auxquels ils avaient recours. Un **effort national de recrutement de bénévoles à distance et de don de matériel informatique** pourrait pallier une partie de cet enjeu.
- Devant palier au plus urgent, certains organismes communautaires ont simplement arrêté d'accepter de nouveaux « clients ». Un **soutien financier accru** permettrait de concevoir le développement des services de ces organisations pour gérer la demande croissante – par exemple en insécurité alimentaire ou en santé mentale – plutôt que d'en diminuer l'accès. Il est à noter que des sommes ont notamment été promises par le gouvernement fédéral, dont 50 millions \$ à l'endroit des refuges pour femmes victimes de violence et 157 millions \$ à l'endroit des refuges pour personnes itinérantes²⁵, bien que les versements pourraient tarder étant donné les nombreux défis simultanés des gouvernements.

²⁵ Hélène Buzzetti et Marie Vastel. « Un plan d'aide fédéral historique de 27 milliards ». *Le Devoir*, 19 mars 2020. [En ligne](#).

3. Soutenir les secteurs économiques touchés

La réduction des contacts humains, des rassemblements et des déplacements telle que recommandée par les autorités publiques diminue d'un coup la demande pour des produits et services du quotidien : loisirs, restauration, commerce de détail, tourisme, transport en commun et taxi. D'autres secteurs indirectement touchés seront également affectés, au minimum par la perte de productivité et les congés forcés dus aux obligations parentales ou à l'isolement volontaire ou souhaité, ainsi que les limites du télétravail dans certains types d'emplois.

Ces contraintes, doublées de l'incertitude économique, risquent d'affaiblir considérablement la consommation des ménages et les investissements des entreprises. De nouveau, soulignons la pertinence des mesures dévoilées cette semaine par les gouvernements québécois et fédéral. La Grande Récession de 2007-2009 a démontré la pertinence de maintenir une activité minimale pour que les entreprises puissent survivre à l'inévitable creux afin de rebondir plus rapidement lorsque les perspectives économiques s'éclaircissent.

- Pour **éviter que ce soutien n'accroisse les inégalités** et ne soit détourné de son objectif premier, les gouvernements pourraient s'assurer que ces contributions servent au maintien en emploi du personnel, notamment en empêchant les entreprises bénéficiaires de l'aide de procéder à des rachats d'actions, de verser des dividendes à leurs actionnaires, ou d'offrir une rémunération à leurs cadres-dirigeants au-delà d'un certain ratio vis-à-vis du revenu moyen de leurs employés.
- La **réduction du temps de travail** des personnes travaillant à temps plein et qui n'ont pas déjà un faible revenu pourrait également permettre de maintenir en emploi un plus grand nombre de personnes.
- **L'adaptation et l'amélioration des conditions de travail** sont déjà à l'agenda des organisations de la société civile, avec des initiatives provenant tant des Chambres de commerce et des Ordres professionnels que des organisations offrant déjà du soutien aux entreprises et autres organisations du tiers secteur. Le travail à cet effet ne fait toutefois que débuter. Pour adopter les meilleures pratiques à cet effet, il faut d'abord les connaître et ensuite avoir les ressources requises pour les mettre en œuvre.
- La **création d'emplois par le secteur public** et des **investissements publics majeurs** en infrastructures et la décarbonisation de notre économie pourrait également favoriser la création d'emploi si le secteur privé ne parvient pas à le faire.

4. Protéger des créanciers

Avant même que la crise actuelle ne fasse sentir ses effets, la moitié des ménages canadiens étaient déjà près de l'insolvabilité. Le revenu des personnes vulnérables ou précarisées par la crise actuelle risque d'amplifier la situation.

- Afin de limiter les conséquences de cet enjeu, un **moratoire temporaire sur les exigences des créanciers** pourrait être envisagé, en particulier contre les expulsions de

locataires et l'arrêt de services pour les comptes d'électricité, d'Internet et de téléphonie dont le paiement sera retardé.

- **Les taux d'intérêt des cartes de crédit et autres obligations financières** pour les personnes les plus affectées par la crise pourrait également devenir un enjeu à moyen terme auquel les gouvernements devront éventuellement s'attarder.
- Étant donné les circonstances exceptionnelles des prochains mois à venir, les gouvernements pourraient d'ailleurs s'assurer que **les agences de crédit ne pénalisent pas** l'évaluation de la cote de ces personnes pendant les prochains mois.

5. Réduire l'isolement social

Les personnes qui se trouvent déjà dans une situation d'isolement social – en particulier les personnes âgées et celles moins nanties ou marginalisées – risquent de voir cette situation s'empirer, en particulier depuis que le gouvernement du Québec a interdit toute visite dans les hôpitaux, les CHSLD et les résidences pour aînés, afin de limiter la propagation du virus.

- Offrir un **soutien financier aux activités d'organismes communautaires** qui se dédient déjà à réduire l'isolement des personnes, notamment les centres d'écoute téléphonique comme Tél-aîné, en plus de mieux faire connaître ces services auprès de ces populations.
- La **mobilisation de bénévoles à distance** à l'échelle du Québec, pour créer des liens et entretenir un contact humain avec ces personnes isolées pourrait également être favorisée.

Pour plus d'informations, consultez le [site dédié au coronavirus](#) du gouvernement du Québec.

Si vous pensez avoir des **symptômes du coronavirus** (toux, fièvre, difficultés respiratoires), appelez au 1 877 644-4545.

Si vous vivez du stress ou de l'anxiété, un sentiment de panique ou des réactions émotives qui perdurent (pleurs fréquents, irritabilité, etc.), vous pouvez contacter le service de consultation téléphonique psychosociale Info-Social 811, disponible 24/7. Les [centres d'écoute téléphonique](#) peuvent aussi fournir un soutien en cas de besoin. De plus, le ministère de la Santé et des Services sociaux a aussi publié un [outil d'information](#) présentant informations pertinentes et des pistes pour prendre soin de soi.

Si vous avez du temps à offrir pour aider les personnes vulnérabilisés par la crise, contactez un [organisme communautaire de votre région](#) ou devenez bénévole d'un [centre d'écoute téléphonique](#).



ÉVALUER • ÉCLAIRER • ÉVEILLER